

# LIMITER LES ALGUES VERTES EN AGISSANT SUR LE BASSIN VERSANT DU QUILLIMADEC - ALANAN

## Boîte à outils

EDITO

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) mène un programme d'actions sur le bassin versant du Quillimadec - Alanan dans une optique de reconquête de la qualité de l'eau. Cette démarche se base sur le volontariat de l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, prescripteurs, communes et particuliers.

Dans le cadre de son Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV), la CLCL propose des actions à destination des agriculteurs du territoire afin de les accompagner sur les leviers techniques permettant de limiter les fuites d'azote dans le milieu. Grâce aux multiples efforts de chacun, les

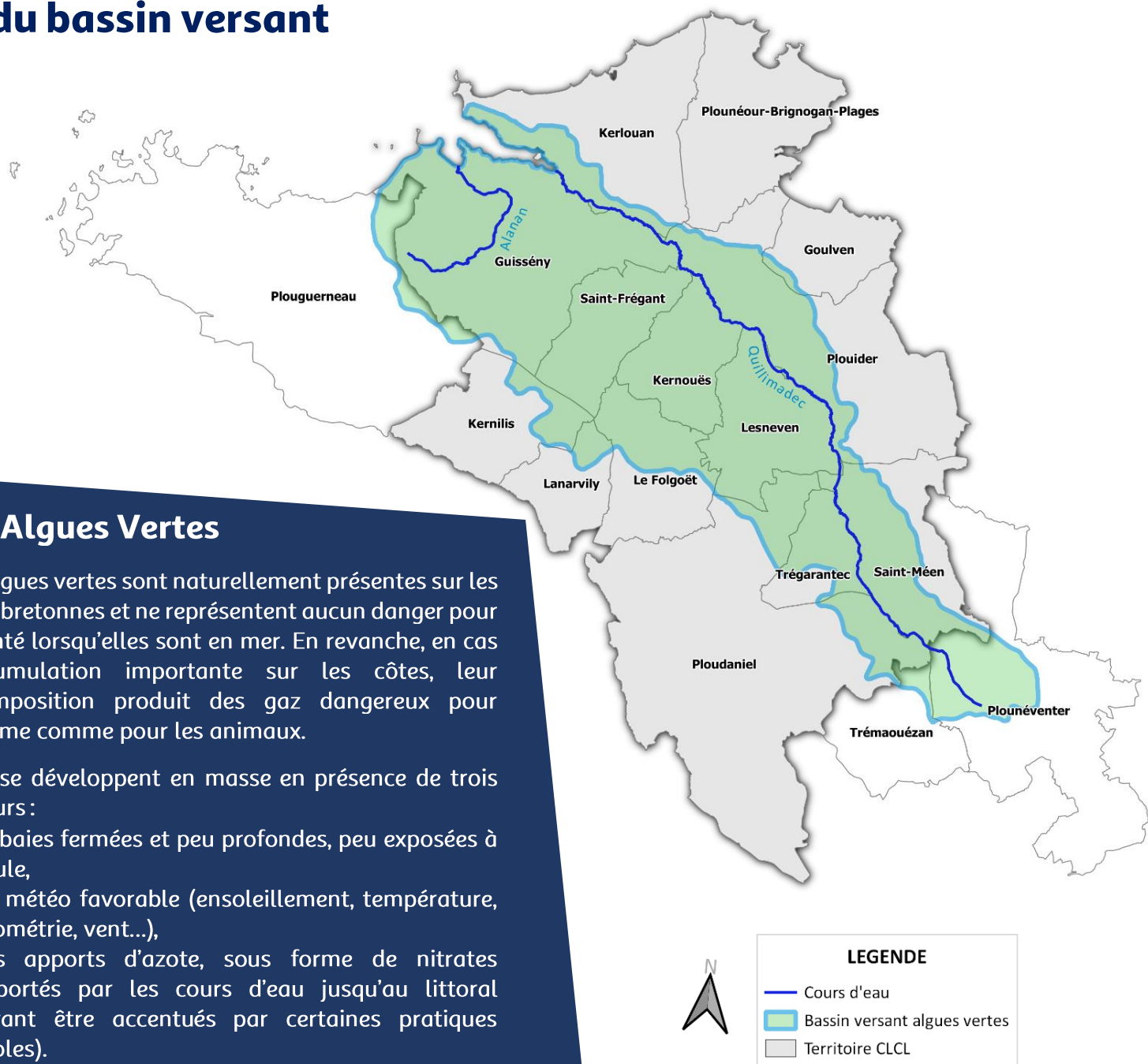
concentrations en nitrates continuent de baisser. Afin d'atteindre les objectifs, que nous nous sommes fixés, il est important de pérenniser les actions mises en place.

Financées par l'Etat, la Région Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Finistère, elles sont proposées sous divers formats : actions collectives, accompagnement individuel, dispositifs financiers. Ce document vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble de ces dispositifs et mesures qui sont à votre disposition sur le territoire.

**René PAUGAM,**  
**Vice-Président chargé de l'environnement**



# Communes concernées par le périmètre du bassin versant



## Les Algues Vertes

Les algues vertes sont naturellement présentes sur les côtes bretonnes et ne représentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer. En revanche, en cas d'accumulation importante sur les côtes, leur décomposition produit des gaz dangereux pour l'homme comme pour les animaux.

Elles se développent en masse en présence de trois facteurs :

- des baies fermées et peu profondes, peu exposées à la houle,
- une météo favorable (ensoleillement, température, pluviométrie, vent...),
- des apports d'azote, sous forme de nitrates transportés par les cours d'eau jusqu'au littoral (pouvant être accentués par certaines pratiques agricoles).

## ACTIONS COLLECTIVES

**DEMONSTRATION DE MATERIELS, EXPERIMENTATIONS, PORTES OUVERTES, GROUPE D'ECHANGE D'EXPERIENCES, FORMATIONS**

Diffuser les innovations et les leviers pour limiter les fuites d'azotes, favoriser les temps d'échanges... Les thèmes abordés visent à améliorer la précision de la fertilisation, l'efficacité de la couverture des sols, l'efficacité des systèmes fourragers laitiers, l'épuration par le milieu (restauration des zones humides et aménagements bocagers).

> Conditions de participation : gratuit et ouvert à tous.





## ACTIONS INDIVIDUELLES

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL (prestation de conseil)

Questionner ses pratiques, faire le point sur son coût alimentaire au vu des nombreuses hausses, être appuyé sur la gestion de l'herbe, optimiser son parcellaire pâturable avec la création de chemins, étudier une évolution du système ou la souscription d'une Mesure Agro-Environnementale et Climatique, optimiser sa consommation d'engrais, améliorer l'efficacité de ses couverts végétaux, ... autant de thèmes sur lesquels vous pouvez être accompagnés par des organismes de conseil.

**Modalités financières :** montant hors taxes de la prestation pris en charge.

> Conditions de participation : avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant.

**CONTACT CLCL : Anaïs VANNIEUWENHUYSE, coordinatrice bassin versant : [plav@clcl.bzh](mailto:plav@clcl.bzh) // 06.66.06.67.42**

### ECHANGES FONCIERS

Grouper, structurer son parcellaire, obtenir des gains sur son temps de travail, sur ses coûts de déplacement, avoir une meilleure organisation du pâturage, faciliter les rotations, améliorer la fertilité des sols et la protection des cultures... plus globalement, adapter plus facilement son système de production aux contraintes environnementales du territoire.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne anime des groupes d'exploitants pour les accompagner dans la réalisation d'échanges parcellaires (en jouissance et/ou en propriété) sur les communes de Saint Méen, Trégarantec et Ploudaniel.

**Modalités financières :** animation de groupe entièrement prise en charge + frais de notaire/hypothèque/géomètre pris en charge à 70%.

> Conditions de participation : ouvert aux exploitants ayant des parcelles sur le bassin versant.

**CONTACT CHAMBRE D'AGRICULTURE : Mathilde COCHET, conseillère aménagement - urbanisme : [mathilde.cochet@bretagne.chambagri.fr](mailto:mathilde.cochet@bretagne.chambagri.fr) // 06.77.04.65.85**

## DISPOSITIFS FINANCIERS

### PROGRAMME BREIZH-BOCAGE, ARBRE

Protéger les cours d'eau et les zones humides avec une ceinture de protection (haie bocagère sur talus ou à plat) en limite de zones cultivées.

**Modalités financières actuelles (Breizh bocage 2) :** création de bocage et entretien de l'aménagement pris en charge pendant 3 ans après la plantation.

> Conditions de participation : ouvert aux exploitants ayant des parcelles sur le bassin versant.

**CONTACT CLCL : Nicolas TREGUER, technicien agricole & bocage : [agricole@clcl.bzh](mailto:agricole@clcl.bzh) // 06.40.42.86.38**

### ANALYSES DE RELIQUATS AZOTES (Etap'N, Sol'AID)

Ajuster sa fertilisation en fonction de l'azote présent dans le sol, de la qualité des déjections épandues, mieux connaître le fonctionnement de son sol... autant de leviers pour limiter les fuites d'azote et faire des économies d'intrants !

**Modalités financières :** il est possible de bénéficier d'analyses gratuites. Si vous souhaitez en réaliser, contactez la CLCL pour connaître les propositions d'analyses en cours.

> Conditions de participation : avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant.

## MESURES AGROENVIRON- NEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Accompagner financièrement les exploitations qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale. Plusieurs MAEC existent :

- mesure système : engagement sur une logique système qui concerne l'ensemble de l'exploitation,
- mesure biodiversité (zones humides, haies, ...) : concerne certaines parcelles de l'exploitation pour répondre à des enjeux localisés,
- mesure protection des ressources génétiques.

**Modalités financières :** la rémunération se fait annuellement et pour une durée de 5 ans.

> Vous serez tenus informés en amont de chaque programmation annuelle concernant les mesures ouvertes sur le territoire.

## CHANTIERS COLLECTIFS DE SEMIS DE COUVERTS VEGETAUX

Réduire les fuites d'azote dans le milieu en le captant grâce à un couvert végétal implanté précocement : semis de couverts sous maïs ou après cultures (céréales, cultures d'été, légumes).

**Modalités financières :** montant hors taxes de la prestation de semis par une ETA ou Cuma (avec chauffeur) pris en charge.

> Conditions de participation : avoir au moins 3 ha ou son siège d'exploitation sur le bassin versant et respecter les dates butoirs identifiées.

**CONTACT CLCL : Anaïs VANNIEUWENHUYSE, coordinatrice bassin versant :**  
[plav@clcl.bzh](mailto:plav@clcl.bzh) // 06.66.06.67.42

20 à 30 uN/ha  
peut être capté  
par un semis  
sous couvert de  
maïs ensilage !

## AIDES À L'INVESTIS- SEMENT

Des appels à projets sont proposés régulièrement par la Région Bretagne dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAEA).

Différents types de soutien peuvent être proposés :

- investissements en matériel agro-environnemental : vise à améliorer la compétitivité économique des exploitations par des investissements en matériels et outils favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement,
- modernisation des exploitations agricoles : vise à renforcer la compétitivité économique des exploitations agricoles, à soutenir les investissements de modernisation des bâtiments ou l'acquisition d'équipements,
- investissements agricoles d'économie d'énergie : vise à soutenir la rénovation de bâtiments existants pour réaliser des économies d'énergies ou limiter l'émission de gaz à effet de serre.

> **La prochaine période d'ouverture de ces aides se tiendra du 1er décembre 2022 au 30 mars 2023.**

Renseignements : [www.bretagne.bzh/aides](http://www.bretagne.bzh/aides)



Un agenda agricole est diffusé régulièrement par mail et rassemble toutes les actualités du territoire.

N'hésitez pas à contacter le service afin qu'il vous ajoute à la liste de diffusion !

## CONTACTS CLCL

- ▶ **Anaïs VANNIEUWENHUYSE, coordinatrice bassin versant :**  
[plav@clcl.bzh](mailto:plav@clcl.bzh) - 06.66.06.67.42
- ▶ **Nicolas TREGUER, animateur agricole & bocage :**  
[agricole@clcl.bzh](mailto:agricole@clcl.bzh) - 06.40.42.86.38